

**Avis de recrutement sans concours (voie directe)
d'un.e adjoint-e- technique de recherche et de
formation (catégorie C)**

Faisant fonction d'opérateur.trice logistique

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle (BAP) et par emploi-type. Ils font l'objet du présent avis de recrutement conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mars 2024 paru au JO du 30 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoint-e-s techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

Le nombre de postes offerts en 2024 à ces recrutements est fixé au niveau national à 145.

1. Nombre de postes à pourvoir à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) : 1

- **Localisation** : IUT de Brest-Morlaix, site de Morlaix
- **Emploi-type** : « OPERATEUR-TRICE LOGISTIQUE » (BAP G : Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention)

2. Calendrier de recrutement :

Les dates précises seront mises à jour au fur et à mesure sur le site internet de l'UBO à l'adresse suivante : <https://www.univ-brest.fr/fr/page/postes-administratifs-techniques-et-dencadrement>
(Rubrique : « Recrutements sans concours »)

- Date limite d'envoi des candidatures : **vendredi 21 juin 2024**
- Examen des dossiers : **mardi 25 juin 2024 (sous réserve)**
- Epreuve orale d'admission : **jeudi 11 juillet 2024**
- Date prévue de prise de poste : **lundi 2 septembre 2024**

3. Contenu du dossier de candidature à établir : lettre de candidature et curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés

4. Adresse d'envoi du dossier de candidature :

**Université de Bretagne Occidentale
Direction des ressources humaines – Pôle QVT et accompagnement RH / Bureau des concours
ITRF
3 rue Matthieu Gallou
CS 93837 – 29238 BREST Cedex 3**

6. Modalités de sélection des candidats :

Le Président de l'Université crée une **commission de sélection** chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats. Ces derniers seront convoqués par voie postale au moins 15 jours avant les dates programmées.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour le Président de l'Université et par délégation,
La Directrice des ressources humaines

Signé

Martine LE ROUX